

Québec, le 12 juin 2017

Monsieur Luc Fortin  
Ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la  
Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable  
de la région de l'Estrie  
225, rue Grande-Allée Est, 1er étage, bloc A  
Québec (Québec) G1R 5G5



**Objet :** Suppressions de postes et réorganisation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Monsieur le Ministre,

Signaux contradictoires en cet été festif et historique : alors que les citoyens sont invités à participer aux festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et du 375<sup>e</sup> de la fondation de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), une grande organisation culturelle, voit son budget réduit et une réorganisation de ses unités administratives incluant l'abolition de postes. L'Association des archivistes du Québec (AAQ) souhaite exprimer ses préoccupations et sa grande inquiétude suite à cette annonce.

L'AAQ représente plus de 700 membres, archivistes et spécialistes de la gestion de l'information qui œuvrent au sein des organismes publics et privés afin d'assurer une saine gestion des documents et des archives. Elle collabore avec de nombreux partenaires, particulièrement avec BAnQ.

Vingt-deux postes avaient été supprimés en 2015 à BAnQ auxquels s'ajoutent quarante postes aujourd'hui. L'AAQ est grandement préoccupée par ces compressions, d'autant que votre gouvernement nous laisse clairement entendre depuis quelque temps que le Québec est en réinvestissement et que les restrictions budgétaires sont derrière nous. Soixante-deux postes en douze ans d'existence, l'AAQ estime que de telles coupures nuisent grandement à la société et à la culture québécoise. Et nous ne saisissons pas la logique de votre réponse quand vous soutenez que de telles diminutions ne toucheront pas les services au public.

BAnQ est la plus grande institution archivistique québécoise. Elle constitue une référence en archivistique par son service-conseil qui soutient un grand nombre d'archivistes québécois dans leur travail. Ses conseils sur la gestion des archives publiques et privées aident les archivistes provenant de tous les milieux et font avancer la profession. Avec l'expertise de son personnel, BAnQ est et doit demeurer à l'avant-garde du domaine archivistique.

Moins de postes d'experts à BAnQ signifie une réduction des services aux citoyens, une diminution de la conservation de la mémoire collective, de la culture québécoise et moins d'archives à consulter pour les Québécoises et les Québécois. L'histoire et la culture québécoise passent par les fonds d'archives acquis par BAnQ et par leur diffusion à l'ensemble de la société. Les fonds d'archives acquis et rendus disponibles au courant des dernières années, tels que celui des Grands ballets canadiens, du journal La Presse, de Janette Bertrand, montrent tout le travail réalisé par le personnel de BAnQ pour les conserver, les mettre en valeur et les rendre accessibles. Sans le savoir-faire de ses archivistes, BAnQ ne peut remplir sa mission de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives publiques et privées.



Grâce aux nouvelles technologies, les citoyens ont accès virtuellement au patrimoine québécois sans se rendre à l'un des points de service de BAnQ. La numérisation permet l'accessibilité aux documents et aux archives à partir du portail Internet de BAnQ. La suspension des activités de numérisation entraînant l'abolition de 11 postes surnuméraires va à l'encontre de la Déclaration de services aux citoyens de BAnQ qui s'engage à « constituer, maintenir, développer, conserver et diffuser les fonds et collections d'archives et de favoriser l'utilisation optimale des collections et des fonds. » L'AAQ s'inquiète de l'impact de la réduction des activités de numérisation sur l'accessibilité et la démocratisation des archives.

BAnQ fêtera bientôt son 12e anniversaire. Dans la dernière décennie, cette institution a su se positionner en tant que plus importante bibliothèque de la Francophonie en termes de fréquentation et plus grande institution d'archives offrant l'ensemble des services en ce domaine. Dans les années à venir, il sera important d'outiller le mieux possible BAnQ afin de faire face aux défis qu'elle rencontrera et pour lui permettre de demeurer une figure de proue parmi les centres d'archives, bibliothèques et institutions culturelles du Québec.

Nous espérons que vous prendrez en considération nos préoccupations en rétablissant la subvention à BAnQ et en lui permettant d'avoir le personnel indispensable et compétent pour mener à bien sa mission patrimoniale.

**ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES  
DU QUÉBEC**

C.P. 9768, Succ. Sainte-Foy,  
Québec (Québec)  
G1V 4C3  
CANADA

**T 418-652-2357**  
infoaaq@archivistes.qc.ca  
archivistes.qc.ca

Dans le cas contraire, à titre de représentante de plus de 700 archivistes du Québec qui comptent sur le dynamisme de cette grande institution qu'est BAnQ, nous sollicitons une rencontre avec vous pour vous exposer notre vision et avoir un échange qui s'impose dans les circonstances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente

Carole Saulnier

